

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 octobre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° I-3108

présenté par

M. Juvin

-----

**ARTICLE 12**

I. – À la fin de l’alinéa 16, substituer aux mots :

« dans les situations suivantes »,

le mot :

« si ».

II. – En conséquence, au début de l’alinéa 17, supprimer le mot :

« Si ».

II. – En conséquence, au début de l’alinéa 19, supprimer le mot :

« Si ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.